

PROFESSEUR

DOCUMENTALISTE

Sa mission : développer les compétences des élèves dans l'accès autonome et réfléchi à l'information et aux connaissances



DURÉE DES ÉTUDES

Minimum d'accès : bac +5

Licence + Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

Concours national : CAPES option Documentation

NATURE DU TRAVAIL

Le professeur documentaliste peut exercer en collège, en lycée général et technologique ou en lycée professionnel..Le professeur documentaliste est à la fois un spécialiste de l'information-documentation et un enseignant.

SALAIRE

Rémunéré dès son année en alternance, un professeur certifié débute à 2 000 euros brut mensuels, une fois titularisé. Il peut gagner jusqu'à 3 626 euros brut mensuels à la fin de sa carrière.

Une formation professionnalisante pour devenir enseignant : le parcours-type*



* Hors agrégation et certains concours de l'enseignement professionnel.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - devenirenseignant.gouv.fr - février 2018

OÙ SE FORMER ?

Dans l'un des 25 ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)



[HTTP://WWW.DEVIRENSEIGNANT.GOUV.FR/CID99259/ETRE-PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE.HTML](http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid99259/etre-professeur-documentaliste.html) POUR EN SAVOIR PLUS G